

Concertation préalable projet DEOS

Rencontre de proximité à la Maison des Syndicats
de Fos-sur-Mer
27 novembre 2024

Compte-rendu



Crédits : Fadaa

1. Organisation de la rencontre

La rencontre de proximité s'est tenue à la Maison des Syndicats de Fos-sur-Mer de **14h30 à 16h, le mercredi 27 novembre 2024.**

Elle a été assurée par :

- Benoit RIEUL, Chef de projet DEOS (GPMM)
- Géraldine PLANQUE, Chargée de concertation (GPMM)
- Angèle BOURGEOIS, Chargée d'études SYSTRA (AMO)

Elle s'est tenue en présence de Vincent DELCROIX, garant de la concertation (vincent.delcroix@garant-cndp.fr).

2. La participation

9 personnes étaient présentes dans le public (représentants de divers entités syndicales : CGT, CFDT...).

Documentation consultable sur place :

- 3 kakémonos de présentation du projet en bref et des modalités de concertation ;
- Synthèse du Dossier de concertation ;
- Dépliant d'information avec carte T.

Documentation distribuée :

- 5 synthèses
- 3 déliants

3. Principaux thèmes et sujets abordés

Les participants se sont exprimés et interrogés sur plusieurs thématiques :

- **Emplois** : quantité ; formations ; travail détaché ; BTP ; manutention
- **Site du projet** : zones terrestre et nautique ; fabrication sur place
- **Matériaux** : flotteurs ; coût ; empreinte écologique ; filières locales
- **Faisabilité technique** : remorquage des flotteurs ; dimensions des éoliennes ; outillage ; dragage
- **Modèle économique** : financements ; calendrier ; opérateurs privés
- **Electricité** : RTE ; débouché de l'électricité produite
- **Mixité et planification des usages** : trafic aérien ; effets cumulés des projets ; trafic maritime ; séquences ERC

4. Questions et verbatims de la rencontre

Emplois

Vous avez exposé des chiffres et c'est très bien. Mais prévoyez-vous d'élargir l'offre de formations ? Prévoyez-vous des partenariats ?

La quantité d'embauches prévue sur DEOS est énorme. Nous ne sommes pas contre les emplois détachés. Mais si vous voulez des personnes qualifiées, sans formation, ça ne fonctionnera pas. Vous avez prévu des choses sur ça ?

Je ne savais pas que le lycée de Port-de-Bouc ouvrait une filière dédiée à la maintenance ! J'ai appris quelque chose aujourd'hui.

Super, j'ai appris des choses concernant les filières de formations à venir.

1500 personnes représentent combien d'heures travaillées ?

Combien de personnes sur la main d'œuvre BTP ? Et en exploitation ? De quels types de métiers allez-vous avoir besoin ?

Le besoin en personnel sera important. Cela va créer des tensions sur le secteur BTP. Le secteur scolaire et de la formation n'est pas prêt à assumer cela.

La reconversion professionnelle doit se prévoir sur 3 ou 4 ans !

La CGT souhaiterait que ce soient des jeunes ou des locaux qui occupent ces emplois. Ceux qui créent les infrastructures devraient rester travailler. Si on change de technologie, la formation doit suivre aussi !

Je pense que la question de la pérennisation de l'emploi est cruciale. Pour la CGT, c'est un gros sujet.

Le GPMM répond sur la question des emplois et de la formation ! C'est très bien.

Sur les manœuvres maritimes, quels remorqueurs : le GPMM ou un prestataire ? Et pour les amener sur site ?

Est-ce le rôle du GPMM de gérer les remorquages et les emplois qui iraient avec ?

Site du projet

Au début de votre présentation, vous parliez d'une occupation de 80 hectares maritimes et 70 terrestres. Il y aura donc aussi des projets sur terre ?

Qu'est-ce qui est fabriqué sur le port alors ?

En début de concertation, vous parliez de fabriquer 300 éoliennes ? C'est toujours le cas ?

Matériaux

Concernant les pièces des éoliennes : quels matériaux seront utilisés ? Il existe déjà des filières de fabrication des composants sur le territoire et en France. Vous serez obligés de passer par elles ?

Le béton n'est pas écologique à mon avis. L'acier est peut-être un choix plus judicieux.

Quelle différence de prix sur le poids entre béton et acier ? Vous estimez que c'est à peu près équivalent ?

Allez-vous devoir faire un choix pour les flotteurs, ils seront soit béton, soit en acier ? Ou vous pouvez alterner, choisir les deux solutions ?

Faisabilité technique

Ces éoliennes sont-elles déplaçables sur des longues distances ? Vous parlez de la Sardaigne, mais est-on capable d'aller jusqu'en Egypte ou Gibraltar par exemple ?

Quand elles sont "démontées", peuvent-elles être remorquées dans toute la Méditerranée ?

En termes de dimensions, ce type de projet existe déjà ailleurs, ou c'est vraiment une innovation mondiale ?

Les autres éoliennes off-shore en France sont-elles plus petites que celles de DEOS ?

Allez-vous fabriquer la *ring crane* (grande grue) ?

Vous allez devoir investir sur l'outillage !

Il y aura de gros volumes de dragages ! Vous prévoyez des remblais ?

Modèle économique

A qui allez-vous livrer les éoliennes ?

Quelles entreprises s'implanteront sur le site (Eiffage, Bouygues...)?

Sur le financement, en termes de budget, à combien en êtes-vous ? Quels financements sont à venir ?

Y aura-t-il des financements publics spécifiques pour les ports pour les éoliennes off-shore ?

L'échéance fixée à 2028 arrive vite, il faudra boucler le budget assez rapidement !

Qui choisira les opérateurs, le port ou l'Etat ?

Si c'est un opérateur public qui est choisi dans le cadre de l'appel d'offre, il devra faire appel à des entreprises privées pour la sous-traitance. De ce fait, nous, les syndicalistes, aurons affaire à ces entreprises privées ?

Electricité

En aucun cas DEOS n'a de lien avec la ligne très haute tension de RTE ? DEOS est bien un projet distinct ?

L'électricité produite par les éoliennes alimentera quoi et où ?

Avez-vous des échanges avec RTE concernant l'apport d'énergie ponctuelle ? Il faudra que RTE gère la distribution par intermittence. Vous en savez plus sur ce sujet ?

**Mixité et
planification des
usages**

Concernant le trafic aérien : je ne comprends pas comment l'armée accepterait que vous installiez ces infrastructures.

L'armée aura forcément le dernier mot. Où en êtes-vous dans votre dialogue avec eux ? Il y avait une étude de faisabilité en cours, non ?

Des projets, à Saint-Martin de Crau par exemple, ont été abandonnés car la base aérienne de l'armée les a refusés !

Pensez-vous devoir effectuer un gros travail de planification des projets ? Avec les échéances tendues, comment allez-vous arbitrer entre tous vos projets ?

Une dizaine de projets potentiels devraient voir le jour sur la zone de Marseille-Fos. S'ils commencent tous en même temps, comment allez-vous gérer, en termes d'apport des matières premières, de main d'œuvre, trafic etc. ?

Il y a-t-il un vrai intérêt à planifier l'ensemble des projets pour vous en tant qu'aménageur, surtout en cas de problématiques financières ?

Imaginez si tous les projets se lancent en même temps ! Sans planification, rien ne sera mené à terme !

Etes-vous sûrs que tous les projets à venir seront compatibles avec le trafic maritime ? Que ce dernier pourra supporter tous ces nouveaux flux maritimes ?

Les activités de DEOS sur le flux maritime vont-elles se faire au détriment des activités déjà existantes ?

Je me souviens que dans les années 1970 il n'y avait pas de routes ni d'aménagements. Aujourd'hui, notamment grâce au port, la situation s'est bien améliorée !

Prévoyez-vous une planification globale des séquences ERC ? Ça me paraît mieux d'avoir un espace d'aménagement qui prend en compte toutes les séquences, plutôt que de les individualiser par projet.